AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. IX. MANITOBA. No 5

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, SAMEDI, 31 JANVIER, 1880

THE
WEEKLY GLOBE
GREAT IMPROVEMENTS IN 1880.

THE BEST! THE LARGEST! THE CHEAPEST IN NORTH AMERICA.

NEW PRESSES—NEW TYPE—INCREASED SPEED IN PUBLICATION.

On the 2nd of January, 1880, **THE WEEKLY GLOBE** will take another of those upward strides in the march of improvement that have maintained it for nearly forty years in its high position as

THE LEADING FAMILY NEWSPAPER OF BRITISH AMERICA.

The increasing necessity for great variety of reading matter in each week's issue, so as to include the news from all sections of the Dominion and meet the varied tastes of its numerous readers, has rendered expedient the enlargement of THE WEEKLY GLOBE much beyond even its present large dimensions. Commencing with the first week of the New Year, therefore, the form of the paper will be changed from that of an 80-column paper to that of a 96 column paper; and the length of each page will also be so extended as to give, in all, an increase of reading matter in each week's sheet of nearly 32 columns beyond its present size.

This vast addition to the capacity of the paper will enable a bill of fare to be presented weekly probably more varied and interesting than was ever before accomplished in any weekly journal. The literary matter will be much increased; more space will be devoted to Household and social affairs; and the Agricultural Department will be rendered more efficient than ever before.

Notwithstanding the great enlargements and improvements to be made, the annual subscription to THE WEEKLY GLOBE will remain as heretofore, only

TWO DOLLARS PER ANNUM.

sent *postage free* to all parts of Canada and the United States, payable invariably in advance. The

CLUB RATES FOR 1880

WILL BE AS FOLLOWS:

For 4 Copies and up to 10	.....	$1 90	per copy.
" 11 " " " 20	.....	1 80	" "
" 21 " " " 30	.....	1 70	" "
" 31 " " " 40	.....	1 60	" "
" 41 " " over	.....	1 50	" "

Any one is at liberty to get up a club on his own responsibility.

Each club paper may be addressed separately, and may be for any Post Office.

Reliable parties getting up clubs will be supplied with specimen copies of the paper gratis, on application.

THE WEEKLY GLOBE will be sent free of postage to any Post Office in Great Britain for $2.20—or nine shillings sterling.

Remittances may be sent by P.O. money order, bank draft, registered letter, or by express at our risk.

Orders and remittances to be addressed to the *GLOBE PRINTING COMPANY, Toronto.*

☞ *All subscriptions sent in between this date and the 1st of January, 1880, will entitle the subscriber to receive* THE WEEKLY GLOBE *from date of subscription to 31st December, 1880.*

La Pharmacie de la Cite.

TROTT & MELVILLE,

(Membres du College de Pharmacie d'Ontario.)

BLOCK MCKENNY, GRANDE RUE.

SAVON DE TOILETTE.

Rubin,
Glycerine de Sarge,
Miel,
Brown Windsor,
Pummice,
Farine d'Avoine,
Carbolique,
Silver & Barber's Favorite,
Genuine Yankee Tar

PARFUMS.

Rubin,
Atkinson,
Piver,
Eugene Rimmel,
Princesse,
Lavende,
Eau de Floride,
Cologne (double),
" No. 4,
" Wicker,
" Verre coupé,
" véritable Johann Maria Farina.

Un Assortiment Complet de Medecines Brevetees.

Nous fesons une spécialité de la fourniture aux detaillants de toutes nos marchandises à des prix plus bas que ceux que l'on a jamais offerts dans la Province.

Souvenez-vous de l'Enseigne du Pilon d'Or

Winnipeg, 20 Sept., 1877. jno

CAREY & PROVENCHER

AVOCATS

Vis-a-vis le Palais de Justice.

GABRIEL CAREY. J. A. N. PROVENCHER.

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Grande variété d'Etoffes de toutes nuances.

Assortiment considérable des Parfuns les plus nouveaux.

Dentelles Plissées,
" Hanneton,
" d'Esprit,
" Toulon.

Etoffes pour Manteaux de Dames.

Couvertes Canadiennes.

Stobart, Eden & Cie

8 Mai, 1879 —12m

CANADIAN PAIN DESTROYER.

LE DISTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Comme remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotes, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, detoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps; il est très estimé ou l'on s'en sert; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent, et on n'a pas connaissance d'un seul cas ou il na pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies; au contraire tous sont charmés de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète; en consequence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent-être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba.

Grande Rue Winnipeg

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

Chemin de fer Pacifique Canadien.

SOUMISSION POUR TRAVAUX A LA COLOMBIE ANGLAISE.

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour Chemin de fer Pacifique" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, lundi, le 17 de novembre prochain pour certains ouvrages de construction qui devront être exécutés sur la ligne près de Yale jusqu'au Lac Kamloops et par sections comme suit savoir:

D'Emery's Bar à Boston Bar	29 milles
De Boston Bar à Lytton	29 milles
De Lytton à Junction Flat	28½ milles
De Junction Flat à Savonna's Ferry	40½ milles

Les devis, quantités, conditions du contrat, formules de soumissions et tous les détails imprimés seront fournis à demande au bureau du Chemin de fer Pacifique, à New Westminster, Colombie Anglaise, et au bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa. Les plans et profils seront ouverts à l'inspection à ce dernier bureau.

On n'acceptera que les soumissions faites sur les formules imprimées et que si toutes les conditions sont remplies.

Par ordre
F. BRAUN,
Secrétaire.

Dép. des Chem. de fer et des Canaux, Ottawa 3 Octobre 1879

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE METIS"

Le seul Organe Francais publié dans le Nord-Ouest.

l'Abonnement est de $2 50 par Annee,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adresser a J. C. S. ROYAL. Gerant.

AVIS.

EST par le présent donné que demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada à sa prochaine session pour un Acte incorporant "La Compagnie des Ponts de la Rivière Rouge et de la Rivière Assiniboine," lui donnant le pouvoir de construire, maintenir et exploiter un Pont pour le traffic ordinaire sur la Rivière Rouge et qui sera bâti d'un point quelconque situé dans les limites de la Cité de Winnipeg à un autre point opposé, aussi un autre pont semblable sur la Rivière Assiniboine et qui sera construit dans les limites de la Cite de Winnipeg à un autre point opposé; avec pouvoir de percevoir des taux de péage sur les dits ponts n'excédant pas le tarif suivant, savoir:

Piéton, aller et retour deux cents.

Cavalier avec cheval ou mulet, aller et retour six cents.

Animaux libres, par tête, excepté les moutons, cochons et poulains du printemps suivant leur mère, cinq cents.

Moutons et cochons par tête deux cents.

Charette, carosse, wagon, buggy, sleigh, cutter ou autre véhicule tiré par un seul animal, douze cents et demi par passage.

Charette, carosse, wagon, buggy, sleigh, cutter ou autre vehicule tiré par deux animaux ou plus, par passage, vingt cents.

Le tarif ci dessus inclut la charge de bonne foi de chaque vehicule.

La hauteur des arches de chaque pont ne sera pas moins de dix-huit pieds au dessus des eaux basses; les intervalles entre les culées ou piliers de pas moins de cent pieds pour le pont de la Rivière Rouge et soixante six pieds pour le pont de l'Assiniboine. Les deux ponts seront tournants de façon à permettre une fois ouverts un passage libre de cinquante pieds de large.

Les plans et dessins de tels ponts seront soumis à l'approbation du Gouverneur Général en Conseil.

Daté à Winnipeg ce 24e jour de Novembre A. D. 1879

BAIN & BLANCHARD,
Procureurs des Petitionnaires.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que l'on s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte qui incorpore la compagnie de navigation de Manitoba, Winnipegosis et de la Saskatchewan, et lui confère le pouvoir de construire des canaux ou des tramways, devant relier les lacs Manitoba et Winnipegosis, et ces derniers avec le lac du Cèdre, la Saskatchewan et le chemin de fer Canadien du Pacifique, avec pouvoir de prelever des péages et aussi de construire des bateaux à vapeur ou autres vaisseaux nécessaires à la navigation des dits lacs et rivières, ainsi que des vehicules, engins etc., pour les dits tramways; le dit acte devant autoriser telle compagnie à naviguer dans les dites eaux et à mettre en opération les dits tramways.

W. F. MUNRO,
Pour les requérants.

Toronto, 1er décembre 1879.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que Omar Bushnell, de la Ville de Winnipeg, comte de Selkirk, Procureur et conseiller en loi, de l'Etat de l'Illinois, Etats-Unis d'Amérique, se propose de s'adresser à l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba, à sa prochaine session, pour en obtenir un acte autorisant la Société du Barreau de Manitoba à l'admettre comme avocat Procureur et solliciteur dans la Cour du Banc de la Reine de la dite Province de Manitoba

OMAR BUSHNELL,

Winnipeg, 12 décembre 1879. 4f.

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour un acte pour incorporer une societe pour fournir l'eau à la Ville de Winnipeg, à ses habitants et aux environs avec pouvoirs de poser le long des rues et chemins publics et sous terre des tuyaux ou conduits pour amener et distribuer l'eau, de reposer ou réparer ces tuyaux et aussi de construire et maintenir des hydrants aux telles rues et chemins publics.

ROSS, ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les Réquérants.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une société ayant pour fins d'établir une assurance contre le feu dans la Province de Manitoba.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

ROSS, ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les Requérants

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour obtenir la passation d'un acte qui incorpore "la Compagnie de Colonisation des terres du Nord-Ouest." La dite compagnie sera organisée dans le but, entre autres choses, d'acquérir, d'occuper, d'améliorer et de coloniser les terres, et aura le pouvoir d'acquérir et de posséder des terres, à Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, pour les fins susdites.

PINNEY ET CHRISTIE,
Solliciteurs

Ottawa, 5 décembre 1879. 5—2

AVIS PUBLIC.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'en obtenir un acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navires à vapeur de Winnipeg et de la Baie d'Hudson, avec pleins pouvoirs de construire, entretenir et exploiter une voie ferrée, à partir de la cité de Winnipeg, Manitoba, jusqu'à un point sur la rivière Nelson ou Baie d'Hudson, Kewatin, et de posséder et naviguer des vapeurs en correspondance avec ce chemin de fer.

A. W. BELL,
Pour les requérants.

Ottawa, 6 décembre 1879. 5—2

AVIS PUBLIC.

AVIS est par le present donné que l'on s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte incorporant la Compagnie du Grand Télégraphe Occidental, et conférant à la dite compagnie le droit d'incorporation avec pouvoir de construire, louer et acheter des lignes et de faire affaires dans les provinces de Manitoba, de la Colombie-Britannique et d'Ontario, ainsi que dans le district de Kewatin, dans les territoires du Nord Ouest et ailleurs; et aussi avec pouvoir de se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies.

C. ACTON BURROWS,
Pour les requérants.

Winnipeg, 3 décembre 1879.

AVIS.

AVIS public est donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une compagnie pour construire, maintenir exploiter un chemin de fer ou de bois à une ou deux voies dans et le long des rues de la Ville de Winnipeg et ses environs, et de prendre et transporter des voyageurs et du fret sur tel chemin de fer par le moyen d'animaux, de la vapeur, de l'électricité ou autrement, avec pouvoir de se servir des rues susdites suivant qu'il sera nécessaire pour les fins susdites de pasage de la voie et de son exploitation.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

ROSS, ROSS & KILLAM
Solliciteurs pour les Requérants.

AVIS

AVIS public est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une société pour la fabrication du gaz d'éclairage dans aucune partie de Manitoba, avec pouvoirs de poser des tuyaux le long des chemins publics ou rues pour la distribution de tel gaz, de renouveler ou reparer tels tuyaux, et aussi pour fournir de la lumière par electricité avec pouvoirs de poser des tuyaux ou des fils le long des chemins publics ou rues pour la distribution de tel gaz, et pour maintenir, reparer ou remplacer tels tuyaux.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

ROSS, ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les requérants.

LE "METIS."

Samedi, 31 Janvier 1880.

LEGISLATURE DE MANITOBA.

PREMIERE SESSION DU QUATRIEME PARLEMENT, OUVERTURE.

Lundi le 22 Janvier 1880.

La première session du quatrième Parlement de Manitoba a été ouverte aujourd'hui par Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, accompagné d'une garde d'honneur composée des officiers de la milice. Plusieurs citoyens distingués sont présents ainsi qu'un grand nombre de dames. La salle est remplie.

Le Lieutenant Gouverneur demande à la Chambre d'élire un Orateur, et les membres s'étant retirés dans une autre salle, l'hon. M Norquay propose, secondé par l'Hon. M. Girard, que M. Gilbert McMicken, membre de la Division Electorale de Cartier, soit élu Orateur : La motion est votee unanimement après quelques mots de remerciement de la part de l'Hon M. McMicken, les membres retournant à la salle des séances, et Son Excellence prononce le discours suivant, en anglais et en français :

Messieurs de l'Assemblée Législative :

C'est avec plaisir que je vous rencontre pour la première fois que l'Assemblée Législative se réunit depuis les élections générales de l'année dernière, et je saisis cette occasion pour vous féliciter de la prospérité générale de la Province et de la récolte abondante qui représente le prix du travail du cultivateur.

Le degré d'attention que Manitoba et le Nord-Ouest attirent de la mère patrie, nous fait croire que dans un court intervalle nos prairies riches et fertiles procureront des établissements non seulement pour ceux qui émigrent des vieilles Provinces de la Puissance, mais aussi pour le surplus de la population de la Grande Bretagne et d'Irlande, contribuant par là à augmenter matériellement l'établissement et la consolidation de ces institutions que nous, comme sujets britanniques, sommes si fiers de posséder.

Le succès qui a couronné l'exposition des produits de Manitoba à Ottawa, et dans les autres grandes villes du Canada, a confirmé le titre de notre Province au premier rang pour la production du grain ; et la connaissance de Manitoba répandue par les commissaires britanniques et par les délégués des fermiers tenanciers de la Grande Bretagne et de l'Irlande qui nous ont visité l'automne dernier. devra, je n'en doute pas, induire beaucoup d'agriculteurs à profiter des immenses avantages qu'offre notre Province à l'établissement de cette classe des sujets de Sa Majesté.

J'ai aussi beaucoup de plaisir à vous féliciter sur le succès de la délégation du Conseil Exécutif, qui a obtenu du Gouvernement entre autres avantages Fédéral, je citerai, une augmentation des subsides annuels de la Province, un réglement de comptes en litige entre la Province et la Puissance ; un arrangement à des conditions favorables pour la garde des aliénés dans la Province ; l'assurance qu'à la prochaine session du Parlement du Canada, un montant sera mis dans les estimés pour pourvoir à l'érection de bâtisses peu spacieuses mais suffisantes pour l'Assemblée Législative, un Hôtel du Gouvernement pour la Province, un Asile d'Aliénés et un Hôpital de la Puissance, dans ou près la ville de Winnipeg.

Je passerai maintenant à l'énumération de quelques-unes des principales mesures qui seront soumises à votre considération.

On attirera votre attention sur une mesure qui devra compléter l'organisation municipale par toute la Province, sur les moyens de remédier aux besoins de certaines localités au sujet d'une loi de pâturage et aussi sur une mesure autorisant le Gouvernement à aider les municipalités à faire les améliorations nécessaires dans certains cas.

On vous demandera de prendre en considération une mesure à l'effet de drainer telles terres basses qui sont un obstacle à l'amélioration des chemins publics et de l'agriculture dans la Province et pour pourvoir au paiement des dépenses de ce drainage.

Un Acte concernant les procédures interlocutoires, et un Acte pourvoyant à ce que les listes des électeurs soient faites sur un système plus économique que celui maintenant en usage requerreront votre sérieuse considération.

Plusieurs autres mesures importantes vous seront soumises qui devront attirer toute votre attention.

Je ferai en sorte que les comptes et les estimés de les dépenses publique soient mis devant vous aussitôt que possible pour votre considération.

Je vous renvoie aux importants devoirs qui vous incombent et j'ai toute confiance que vous traiterez les questions qui vous seront soumises avec un esprit animé du plus pur patriotisme et que vous ne serez guidés par aucun autre désir que celui de légiférer pour l'avantage et les vrais intérêts du peuple qui vous a honoré d'une aussi grande confiance.

Et la Chambre s'ajourne à demain à 3 heures p. m.

Les nouvelles de Québec nous apprennent que les préparatifs qui se font en ce moment pour la célébration de la St. Jean Baptiste, sont tels que jamais on a vu de pareils dans le pay On évalue à 40,000 le nombre de Canadiens-Français, résidant aux Etats-Unis qui assisteront à la fête Il y aura près de soixante corps de musique. La fête durera trois jours La messe sera célébrée en plein air, sur les pleines d'Abrahau. Il y aura des concerts dans toutes les salles publiques. En un mot rien ne sera épargné pour rendre la fête grandiose.—*l'Echo du Peuple.*

CINQ MOIS CHEZ LES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE.—Nous avons reçu par la dernière malle un certain nombre d'exemplaires du livre que M. Henri de Lamothe vient de publier à Paris. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de la correspondance de M. Fabre du 10 novembre dernier qui nous annonçait cette publication :

"Notre ami Henri de Lamothe vient de publier, sous le titre de *Cinq mois parmi les Français d'Amérique* un livre charmant et très-nouri dont quelques chapitres ont déjà paru dans le *Tour du Monde*. L'ouvrage est tout entier consacré. C'est vif, net et vrai : c'est d'une forme parfaite et d'une fidélité rigoureuse. On a rarement parlé de nous avec autant d'exactitude, jamais avec plus de sympathie et d'intérêt. M. Henri de Lamothe est un observateur d'une clairvoyance qu'on ne trouve pas en défaut. Il a vécu quelques mois au milieu de nous, et il nous connait comme s'il y avait toujours vécu. Depuis qu'il nous a quittés. M. de Lamothe a beaucoup couru le monde : il a parcouru les Etats-Unis et *fait*, comme on dit en style de journaliste, l'Exposition de Philadelphie Après cela, il a passé huit mois en Orient, comme correspondant du *Temps*, assistant à presque toute la guerre turcorusse. Il revient en ce moment d'Algérie, qui est sa terre de prédilection. Sur tous ces sujets divers, les expositions la guerre, les questions algériennes, ses lettres au *Temps* ont été très lues et fort appréciées. C'est qu'il possède les trois grandes qualites qu'on recherche dans un correspondant : l'exactitude dans les jugements. Cette vie nomade, et les sujets si divers qui ont occupe son attention n'ont point empêché notre ami de suivre avec un intérêt de compatriote ce qui s'est passé chez nous. Il est au courant, comme si au lieu d'arriver d'Algérie, il arrivait du Canada.

"Grâce à sa forme légère et rapide, grâce aussi à la notoriété de l'auteur, le livre de Lamothe se a lu ici et il plaira ; il nous fera connaitre à des gens qu'un ouvrage moins attrayant rebuterait. Il faut espérer que ce livre sera aussi un peu lu chez nous. Si nous voulons que les éditeurs parisiens accueillent bien les ouvrages sur notre pays, it faut qu'ils sentent que nous ne sommes pas tout à fait indifférents à la chose."

NOUVELLES CANADIENNES.

Le *Hérald*, d'Outaouais, dit que la fille d'un membre éminent du gouvernement, s'est faite catholique.

L'hon. M. Wilmot, président du Sénat, par suite d'un accident qui lui est arrivé, il y a quelque temps, ne pourra probablement pas reprendre ses devoirs parlementaires, à la prochaine session.

Nous avons reçu le premier numéro d'un nouveau journal publié à St. Jean sous la titre de l'*Echo d'Iberville*. Ce journal est publé par M. Houde du *Nouveau-Monde* et rédigé par M. C. A. Cornellier autrefois de la *Voix du peuple*, aidé d'un comité de collaborateurs. Son prospectus est bien fait et dénote beaucoup de talent de la part de son rédacteur, Succès.

Le *Courrier de Montréal* a entrepris de défendre une belle cause. Il revendique au nom de la nationalité, canadienne-française la part de patronage public qui lui appartient et qui lui a été presque toujours systématiquement refusée par les gouvernement précedents.

Nous sommes un tiers de la population de toute la Confédération et il demontre que nous ne retirons pas un vingtième du patronage public.

Il constate que sur trois millions cent dix-sept mille piastres de dépenses faites au Nord-Ouest c'est a peine si des canadiens-français ont retiré soixante un mille piastres.

Notre confrère a entrepris de faire une investigation générale dans les comptes publics pour mettre au grand jour l'injustice dont notre population souffre et nous l'en couragé geons chaleureusement à poursuivre sa tâche.—*Journal des Trois-Rivières.*

Le dernier changement ministériel inspire au *Post* les réflexions suivantes :

"Le pays apprendra, avec regret, que l'honorable M. Masson a remis le portefeuille de la milice pour prende la présidence du conseil privé. Libéraux et conservateurs partageront unanimement ces regrets, car M. Masson est un homme d'état sans reproche. M. Masson, vu son état de santé, avait accepté un portefeuille avec hésitation ; c'était pour lui, un courageux sacrifice à son parti et à son pays. Le remaniement ministériel rend à l'honorable John O'Connor la place de maître-général des postes qu'il a déjà occupée et parfaitement remplie. Cette nomination est très satisfaisante pour l'élément Irlandais."

Le *Monetary Times*, de Toronto, est, en matière de commerce et de finance, un des journaux les plus autorisés du pays. Ces questions, il les traite au mérite et sans partie pris un esprit de merciale et industrielle va s'améliorant tous les jours. Dans un article sur les résultats de l'année dernière au point de vue des affaires il dit :

Nous avons déterminée l'année 1879 dans une position qui dépasse de beaucoup toutes les espérance que pouvaient entretenir les plus confiants. Les gens recommencement à faire de largent dans le commerce et les manufactures. Le trafic d'exportation dernièrement a été profitable dans presque toutes les branches. Les importateurs recueillent un gain considérable de la hausse qui s'est produite dans les prix de leurs marchandises en magasin. Les détaillants jouissent d'un mouvement général de propriété et les faillites diminuent très-sensiblement.

Notre confrère reconnait que tou n'est pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes possible qu'il peut surgir de nouvelles difficultés financières et des banqueroutes désastruse. Mais malgrée cela, ajoute t il nous croyons fermement que le pire est passè, que le commerce en somme est solide, que la plupart de nos maux sont guéris, et que nous avons devant nous comme nation un avenir tout aussi souriant qu'aucun autre peuple et de même nombre dans n'importe qu'elle partie du globe.

La protection devait ruiner, le Canada de fond en comble et à courte échéance, au dire des libre-échangistes. Mais elle produit un effet tout contraire, et une amélioration dans presque toutes les branches d'industrie est constatée depuis la mise en opération du nouveau tarif *Journel de Québec.*

LA SANTÉ POUR TOUS.—Tel est le titre d'un ouvrage du Dr. Lachapelle professeur de l'université Laval à Montréal destiné à l'usage des familles L'auteur s'est appliqué à résumer les principales règles de l'hygiène et à indiquer les traitements qu'ils convient d'adopter dans les cas d'indisposition passagère ou des maladies les plus fréquentes lorsqu'elles n'ont pas un caractère sérieux La mère de famille y trouvera des conseils utiles et apprendra surtout à distinguer la gravité des cas où ses soins seront insuffisants et devront être remplacés par ceux des médecins.

Le grand mérite de l'ouvrage est d'être concis et à la portée de tout le monde. Il se vend 50 cts.

Nouvelles Locales.

—L'honorable M. Royal était à St. Jean Baptiste jeudi dernier.

—M. George Roy est assistant Greffier de la Chambre.

—La Société St. André a donné un concert à Winnipeg lundi.

—Les chars laissent maintenant St. Boniface à 6 heures p m et arrivent à 8 heures p m.

— Mdelle Nolan, de l'Hotel du Gouvernement doit aussi partir pour Québec, mardi prochain.

—Le contrat pour le pont à la Pte. Douglas a été accordée à une compagnie de Toronto au prix d'environ $160 000.

—L'Orateur de l'Assemblée Législative a invité les membres à un diner qui devra avoir lieu mardi soir à sa résidence.

— M J. H McTavish est parti jeudi pour l'Angleterre. Madame McTavish l'accompagne jusqu'à Montréal.

— Les examens semi-annuels ont lieu cette semaine au Collège de St. Boniface et la semaine prochaine au Pensionnat.

— Les élections des Commissaires d'école doivent se faire lundi prochain, le deux février, dans chacun des arrondissements scolaires.

—M. Angus McKay agent du traité No. 5 sur le lac Winnipeg doit laisser St Boniface la semaine prochaine pour se rendre au grand rapide.

—MM. P F Soucy, George Lemay W. Lagimodière et M. Fiset sont employés comme traducteurs à la chambre. Les messagers français sont D. David Joyal. C F. Charrier, J. Rocan et J. Arial.

— L'honorable M. Royal, M. P. pour Provencher, doit laisser St. Boniface mardi prochain, pour Montréal, d'où il doit se rendre à Ottawa pour l'ouverture des Chambres le 12 Février.

— Les électeurs de St. François Xavier, signent en ce moment une pétition adressée au Gouvernement, demandant de ne pas déplacer le siége de la Cour du Comté de Marquette Est.

—M. Kittson, député de Ste. Agathe a obtenu du gouvernement la promesse qu'un nouveau pont sera construit à la Rivière aux Rats et que celui qui est situé près de la chapelle sera terminé.

—Plusieurs plaintes sérieuses sont faites contre l'Inspecteur des licences, qui, parait-il met un zèle outre dans l'exercice de ses fonctions. On parle même d'une petition qui serait adressée au gouvernement pour demander la destitution de cet officier.

— Le Rév. Père Lacombe, O. M I est parti hier pour Montréal. Ce vénerable prêtre doit s'occuper durant son voyage de l'impression d'un nouvel ouvrage en langue sauvage et consacrer ses loisirs à la colonisation.

— Il y a eu grande réception à l'hotel du Gouvernement, mardi soir. Les invitations étaient nombreuses, et les principales familles de Winnipeg et de St. Boniface y étaient représentées.

—Son Excellence le Lieutenant Gouverneur **Cauchon** a laissé St. Boniface jeudi matin pour se rendre à Chicago et devra être de retour dans le cours de la semaine prochaine.

—M. Alex. Murray M. P. P., pour Assiniboia, a convoqué une assemblée des électeurs de sa division, à St. James lundi dernier pour leur soumettre l'acte des municipalités projeté par le Gouvernement et une députation a été chargée de faire connaître les vues de l'Assemblée au Gouvernement.

—Une pétition a été envoyée aux trois branches de la Législature, à Ottawa, demandant l'incorporation d'une compagnie pour construire un pont sur la Rivière Rouge à ou près de l'Avenue Provencher à St. Boniface Ouest, Sa Grâce Mgr Taché, les Hon. MM. Girard et Royal et MM. LaRivière et Baldwin sont les directeurs provisoires représentant St. Boniface.

—L'invention de cette machine supérieure et complète (*The Family Sewing Machine*) marque une des époques les plus importantes dans l'histoire des machines, et lorsqu'on considère sa grande utilité et son bas prix extrême ($25) il est très-difficile de concevoir une invention d'une plus grande ou même d'une égale importance pour les familles. Son travail est considérable; son mouvement est doux, régulier et aise; son exécution est rapide, son opération sûre et la rend supérieure à toute autre. Le mécanisme est tout d'acier: les bobines contiennent 100 yds de fil; la couture est la plus ferme de toutes; elle est nette et régulière, et peut en un instant être changée de façon à s'adopter aux substances les plus dures et les plus fines. Le point peut, si on le veut être à peine aperçu à cause de sa finesse; sa rapidité rend impossible de les compter; elle coud à la perfection toutes espèces d'étoffes soit grossières, dures ou fines, et cela avec plus de facilité qu'aucune autre machine. Elle n'a pas besoin de recommendation pour se vendre rapidement; la commande toujours croissante, les éloges volontaires de la presse, et les milliers de familles qui s'en servent témoignent de sa valeur et de sa nécessite comme article indispensable dans une famille, sa popularité s'accroit tous les jours. On peut voir cette machine aux bureaux du Journal. AGENTS DEMANDÉS par la compagnie. S'adresser pour plu samples renseignements à "FAMILY SEWING MACHINE CO." 755 BROADWAY, NEW-YORK —N. Y. U. S

LE BANQUET DEZ PAUVRES.

Il y avait fête dimanche soir à l'hopital général des Sœurs Grises, c'était le jour du *grand festin* annuel donné par la charité. Les pauvres vieillards, les infirmes, les petits enfants surtout étaient au comble de la joie; il y avait si longtemps qu'ils désiraient ce jour! Plusieurs messieurs du clergé et les membres de la société Saint-Vincent de-Paul avaient voulu prendre part à la fête, en servant eux mêmes les pauvres de leurs mains.

Quel touchant spectacle! Le grand réfectoire des religieses était rempli; les vieillards étaient revêtus de leurs plus beaux habits, les petits enfants surtout étaient charmants.

Comme nous jouissons en les voyant manger de si bon cœur ces gâteaux, ces fruits, ces dragées que leurs donnant le bon Dieu. Pauvres petits! jamais ils n'ont prononcé, eux le nom de celle qui leur donna la vie; jamais ils n'ont connu les douceurs du foyer; ils ne savent pas ce que c'est qu'une table de famille à laquelle viennent s'asseoir père mère, frères et sœurs. Mais la providence leur a pris soin et leur a fait trouver dans cet asile de la charité avec des cœurs de mère, des frères et des amis. C'est une famille que Dieu doit aimer et bénir. Les sœurs étaient joyeuses; leurs enfants leur semblaient si beaux et elles voyaient tout le monde si empressé à les caresser et à les applaudir! Ces jeunes orphelins pieux comme des anges sont aussi admirables, disons-le, par leur politesse et leur savoir vivre: c'est la douceur et la tendresse de la sœur de charité qui les forme et les instruit. Combien leur petite voix disait bien: "Merci, père; merci, monsieur," à celui qui leur servait les bonbons et les gâteaux! Parmi eux il y a même des orateurs; ceux que nous avons entendu nous ont ravi. Ils ont parlé de leurs malheurs et nous ont fait pleurer. Ils ont fait l'éloge de la mère d'Youville et de communauté et tout le monde a applaudi.

Le banquet était moins bruyant qu'à l'hôtel Windsor sans doute, mais était-ce moins touchant et moins beau .... Maintenant, la fête est finie. Pour ces enfants, c'est la vie ordinaire qui va recommencer: vie de prière, de travail, d'étude, et pour la Sœur Grise, ce sera toujours la même vie de sacrifioed e dévouement et de charité.

Quelques fois durant vos loisirs, allez donc visiter cette maison où il se fait tant de bien que le monde ignore. On vous conduira partout. Vous verrez les vieillards, les malades, les mourants, et toujours vous trouverez à leurs côtés une sœur heureuse de leur prodiguer tous les soins dont ils peuvent avoir besoin.

Dans d'autres salles vous admirerez les industries de la charité. On y fait des fleurs et milles autres objets d'art destinés à être vendus au profit des orphelins eux-mêmes. Racontez-leurs si vous le voulez quelque belle histoire, ils vous écouteront avec bonheur, ils chanteront leurs chansons, et quand vous les quitterez quand toutes ces voix innocents s'uniront pour vouz dire: "Merci, bonjour" je ne vous promets pas que vous resterez l'œil sec et la cœur sans émotion.

Ne manquez pas non plus de visiter cette salle que les sœurs appellent *La Crèche*. Quels chermants berceaux! comme ces lits sont mignons et bien faits! Ils attendent les pauvre petits êtres qui auront été délaissés sur le chemin dès le premier moment de leur existence. Ces enfants abandonnés une sœur les recevra, leur prodiguera ses tendresses, et en fera des anges. Plus de vingt sept mille ont été ainsi recueillis depuis la fondation de cette maison.

Voyez tout cela; vous comprendrez tout le bien que le catholicisme a fait et fait encore sur la terre, et vous reconnaîtrez la vérité de cette belle parole d'un écrivain français; "Une fleur, prouve un Dieu Créateur, une sœur de charité prouve un Dieu Sauveur; la démonstration logique est presque la même."

La Minerve.

VARIETES.

UN NOUVEAU NEZ.—Une intéressante opération chirurgicale a été exécutée dernièrement dans l'hôpital de Belleville sur un jeune homme, nommé Thomas Coulter dont un cancer avait rongé le nez. Sur ses pressantes instances, on a donné un substitut à son appendice nasal disparu. Cette substitution n'est pas sans précédent, comme savent les personnes qui ont lu le "Nez du notaire" d'Edmond About, mais les deux cas ne sont pas parfaitement analogues. Le nouveau nez du notaire avait été taillé dans la partie la plus charnue du corps d'un Auvergnat, tandis que la matière nasale du jeune Coulter a été fournie par un de ses propres doigts. Il a eu le médium de la main gauche gelé artificiellement, puis dépouillé de l'ongle. La plaie cicatrisée, les deux phalanges supérieures du doigt ont été coupées façonnées en forme de nez et cousues de chaque côté à la peau, à l'endroit du visage où trône habituellement cet organe. Depuis un mois que la chose est faite, la nature a visiblement commencé à coopérer avec les hommes de l'art et le bout du doigt transformé en nez a crû en taille et en beauté.

L'habile chirurgien qui a accompli l'opération a tout espoir qu'elle sera couronnée d'un succès complet. La seule chose à craindre, c'est que l'ongle qu'on a enlevé du doigt avant sa section ne se mette un beau jour à repousser par la force de l'habitude, cas où Coulter devrait se résigner à avoir pour le reste de sa vie un ongle au bout du nez. Mais cet inconvénient serait bien mince comparé à celui de n'avoir pas de nez du tout.

UN PAYS MODÈLE.—En Suède, la première fois qu'un homme parait dans un lieu public en état d'ivresse il est condamné à une amende de trois dollars. La deuxième fois six dollars. La troisième et quatrième fois la peine est beaucoup plus rigoureuse: non-seulement il paye une somme plus forte mais il perd en outre les droits d'électeur et d'éligible, et le dimanche qui suit l'ivresse il subi la peine du pilori devant l'église paroissiale. La cinquième fois il est renfermé dans une maison de correction et condamné à six mois d'un travail forcé. Sixième fois il est condamné à un ans de prison avec travail forcé. Toute personne convaincu d'avoir excité quelqu'un à l'ivresse paye trois dollars ou six pour un adolescent qui s'est mis en état d'ivresse perd son bénéfice, un laïque fonctionaire est suspendu ou destitué. Jamais l'ivresse n'est acceptée comme excuse d'un délit. Un homme mort ivre n'est pas enterré dans un cimetière.

∴

—A Saint-Cyr le commandant de l'école prie le maréchal X......d'adresser quelques paroles d'encouragement à un élève qui doit à sa couleur d'ébène d'être en butte aux railleries de ses camarades.

Le maréchal passe dans les rangs. S'arrêtant brusquement devant l'élève qui lui avait été recommandé:

—C'est vous qui êtes le nègre? L'élève répond affirmativement, le maréchal hésite, cherchant ses mots! enfin il se décide à parler:

—C'est bien, mon garçon...continuez!

∴

OH! LA CONCURRENCE!—Dans un faubourg de Paris un marchand de comestibles avait inscrit sur sa boutique:

Spécialité de jambon d'York.

Un épicier est venu s'établir en face. Ne voulant pas demeurer en reste avec son concurrent, il n'a pas hésité à afficher:

Spécialité de jam extra-bon de Bayonne.

Et chose remarquable, il a attiré à lui tous les clients de son voisin.

∴

Nous sommes dans une ville de garnison du nord un jour de revue. Au moment du défilé, la foule réclame l'hymne de Rouget de l'Isle, le général commandant s'avance vers les braillards les plus réussis, et:

—Etes-vous tyrannisés?

—Non!

—Paraissent-ils avoir l'intention d'égorger, jusque dans vos bras, vos filles et vos compagnes?

—Non!

—Enfin, vos sillons ont-ils absolument besoin d'être abreuvés d'un sang impur?

Non.

—Eh bien! alors, pourquoi demandez-vous la *Marseillaise*?

DECES.

A la Baie St Paul le 16 courant, Joseph Edmon Albert, enfant de Felix chenier Eer à l'age de 3 mois et 16 jours.

DEMANDES DE LICENCES

Winnipeg transférées Ovens & Emes Norfolk House.
" " Z. Laporte Commercial Hotel.
" " James Nesbit St Lawrance Hotel.

Pour la Province.—W. B. Robertson Epicier, West Lynn.

Martin L. West, transférées au Portage la Prairie, John Wattich

Niverville, Oconner & Ward, St. James, Solomon Johns.

Nelsonville, Archibald McDonald, Westbourne.

A. Goldstein, St. François Xavier

JOHN FRASER,
P. C. L.

Winnipeg, 28 Jan, 1880. 2f.

Mis a l'Enclos.

Mis à l'enclos de St. Norbert Sud, une jument très âgée avec du blanc dans le front et sur le dos avec un poulin d'un an couleur grisate, la croupe blanche avec les deux pattes de derrière.

BAPTISTE JOLIBOIS,
Gardien d'Enclos.

Legislature Provinciale.

PETITIONS POUR BILLS PRIVES.

AVIS.

Le jour fixé pour le temps limité pour recevoir les Petitions pour Bills Privés (règle 48) expirera mardi le vingtseptième jour du mois courant. Et pour la présentation d'aucun Bill Privé, vendredi le trentième jour du mois courant.

THOS SPENCE,
Greffier de l'Assemblée Législative.
4f

AVIS PUBLIC.

Des soumissions cachetées pour la livraison de

TROIS CENT CINQUANTE CORDES DE BOIS

seront reçues par le Département des Travaux Publics jusqu'à MIDI le

4 DE FEVRIER PROCHAIN.

Les soumissions devront donner le prix par corde pour (200) deux cents cordes de tremble et (150) cent cinquante cordes de chêne pour le tout ou par lot de pas moins de (25) vingt cinq cordes chaque.

Le bois devra être sain et de bonne qualité, et chaque corde devra contenir 128 cent vingt huit pieds cubes.

La livraison devra se faire aux bureaux du Gouvernement, à la Prison, chez le Lt. Gouverneur ou à tels autres endroits dans Winnipeg qui seront designés.

Chaque soumission devra contenir les noms de deux personnes solvables prêtes à se rendre caution.

Tout le bois devra être livré le ou avant le premier mai prochain.

La plus basse ni aucune des soumissions peut ne pas être acceptée.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics.
9 Janvier 1880 Winnipeg.

AVIS.

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour amender la charte de la "Compagnie du chemin de fer Sud Occidental de Colonisation de Manitoba" pour prolonger la ligne d'un point près de Rock Lake dans les Territoires du Nord Ouest dans une direction Occidentale jusqu'aux mines de houille de la Rivière Souris sur une ligne presque parallèle à la frontière et aussi d'un point près de Winnipeg jusqu'à l'endroit où le chemin de fer Pacifique Canadien traverse la Rivière Rouge, et aussi le pouvoir de construire tels embranchements qui seraient profitables au pays et recevraient la sanction du gouvernement du Canada.

S. C. BIGGS,
Solliciteur de la Cie.

Winnipeg 5 Janvier 1880.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que le maire et le conseil de la cité de Winnipeg s'adresseront au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte qui autorise le dit maire et le dit conseil de la cité de Winnipeg, à construire, entretenir et exploiter un pont pour chemin de fer, ainsi que pour le trafic et les passagers, en général, sur la rivière Rouge, à partir d'un point situé dans les limites de la cité de Winnipeg jusqu'à un point situé de l'autre côté de la rivière Rouge avec pouvoir de percevoir des péages sur le dit pont pour le trafic ordinaire, à des taux n'excédant pas les suivants:

Pietons, chaque passage, deux centins.

Cavalier, avec cheval ou mule, chaque passage, six centins

Animaux libres, par tête, excepté les moutons, cochons et poulains du printemps suivant la mère, cinq centins.

Moutons et cochons, par tête, deux centins.

Charrette, voiture, wagon, sleigh, et autre vehicule trainé par un animal, chaque passage, douze centins et demi.

Charrette, voiture, wagon, sleigh ou autre vehicule traine par deux ou plusieurs animaux, chaque passage, vingt centins

Les taux ci-dessus s'appliquent aussi aux charges *bond fide* de chaque vehicule.

La hauteur des arches du pont ne sera pas de moins de vingt-cinq pieds au-dessus du plus bas niveau de l'eau, et la distance entre les culées, de pas moins de deux cents pieds; il devra être aussi fait un pont tournant de pas moins de quarante pieds de largeur, lorsqu'il sera ouvert.

Les plans et devis du dit pont seront sujets à l'approbation du Gouveneur-Général en Conseil.

JOHN F. BAIN,
Solliciteur.

Winnipeg, 6 décembre, 1879. 24-9

Mis a l'Enclos.

Mis à l'enclos de St. François Xavier une vache rouge tachetée de blanc, âgée d'à peu près dix ans, avec la marque d'un diamant sur la corne gauche. Le propriétaire est prié de la reclamer au plus vite.

XAVIER PAGE
Gardien d'enclos.

St Frs.-Xavier 23 Déc. 1879.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE)

Ouvriront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN, au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de février et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m.

Societe de Colonisation de MANITOBA.

Avis est par le présent donné qu'une Assemblée de la Société de Colonisation de Manitoba pour l'election des officiers pour l'année courante aura lieu dans le magasin de Mons GEO ROY mardi le 3lèm jour de Fevrier courant à heures p. m.

Par Ordre
GEO ROY,
Secretaire Archiviste de la Société de Colonisation de Manitoba.

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE

DE LA

SCIE ROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outiis de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Piéges,
Huiles,	Fil de laiton
Térébentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Collets à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine,	Poëles de salon,
Poëles,	Poëles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualite, et nos prix très-raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudrouné pour maisons. Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai. 1879 2mx.

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont desireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*. UNEBOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvee, ne negligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guérira certainement.

Prix : une grande boîte $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix [illegible] mentionne.

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn N.Y.

[illegible] Mai, 1877. 1aa

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

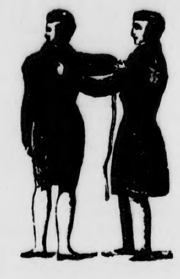

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Proc ain.

—(o)—

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

—o—

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1m

HURRAH !

Enfin nous avons un magasin nouveau à

ST BONIFACE,

Qui devra être le plus encouragé parce que les articles qui sont offerts en vente par le soussigné sont à meilleur marché que dans toute autre maison de commerce à St Boniface.

George Couture.

M Couture invite respectueusement ses amis et le public en general d'aller lui faire visite afin de se convaincre par eux mêmes de la bonne qualité et du bon marche de ses marchandises.

ATTENTION.

St Boniface, 7 Août 1879

VENTE PAR ENCAN

DES PERMIS DE COUPE DE BOIS.

(LEASES OF TIMBER LIMITS)

UNE vente par encan de Permis de Coupe de Bois dans dix neuf Limites situées sur le Lac Winnipegoosis et la rivière La Poule d'Eau, dans les Territoires du Nord Ouest, aura lieu au Bureau des Terres à Winnipeg le 1er Septembre 1879. La coupe deBois sera vendue sujette aux conditions exprimées dans l'Acte refondu des Terres de la Puissance. L'enchère se fera à vint piastre, par mille carré, et la vente se fera au plus haut enchérisseur.

Pour plans, descriptions et conditions de vente, tout autre renseignement et s'adresser au Bureau des Terres à Ottawa ou à l'Agent des Terres à Winnipeg.

Par Ordre

J. S. DENNIS
Député Ministre de l'Intérieur.

Dépt. de l'Intérieur Ottawa
17 Juillet, 1879.

BEATTY

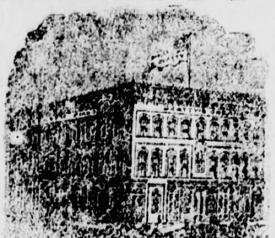

BEATTY'S PIANOS AND ORGANS, WASHINGTON, NEW JERSEY. Beatty's Pianos, grand square and upright, are pronounced by the press and the people as the most beautiful and sweetest toned Pianos ever manufactured. Sent on test trial and pronounced the best in the world. Beatty's celebrated Golden Tongue Parlor Organs. Any manufacturer challenged to equal them. They possess power, depth, brilliancy and sympathetic delicacy, exquisitely beautiful solo effects, and the only stop action ever invented that cannot be disarranged by use. The bellows capacity is so great that but little effort is required with the feet to supply all the air necessary. Best made and most elegant cases in the market. All solid wood ornaments. Every instrument fully warranted for six years as strictly first class, and sent on from 5 to 15 days' test trial. Illustrated Newspaper sent free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

ORGANS, BEATTY PIANOS.

The public are particularly cautioned against bogus instruments which are being palmed off as genuine Beatty celebrated Pianos and Organs, and particularly from parties in the West and South-West, where this detestable trickery has been extensively practised on the reputation I have gained; also beware of anonymous circulars with false quotations from certain trade journals. Write for explanation. Send for Beatty's illustrated Piano and Organ Advertiser containing testimonials from millionaires, bankers, merchants, lawyers, clergymen, and thousands of purchasers throughout the length and breadth of the land with full particulars of the Great Piano and Organ war against high prices. Newspaper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications extérieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlée avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux lui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir: il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, rechauffantes et fortifiantes des autres empiatres. Grand nombre de personnes qui ont été gueries de rhumatisme très douloureux, douleurs de rognons, ad poitrine ou de côte, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualites electriques possedées par ces emplâtres

Elles sont douces et molles tout en étant très-adhérentes ; guerissent à cout sûr de douleurs de reins, de côte et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invéterés, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien definie,

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

Chevaux et wagons fourn[illegible] aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

—:o:—

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage. ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre macnine, et le prix en réduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort,

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'étoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner. exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage, —conditions liberales, circulaires, etc., —s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE
775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

ANIMAUX PERDUS

A ST. BONIFACE.

Perdus à St Boniface deux animaux marqués sur la corne gauche T ; aussi un jeune bœuf rouge marqué sur l'oreille B M aussi un roan de trois ans,

La personne qui ramènera aucun de ces animaux recevra trois piastres par tête de recomsense de MM Bonnick et McCormick bouchers à St Boniface.

St. Boniface 9 déc. 1879.

BEATTY

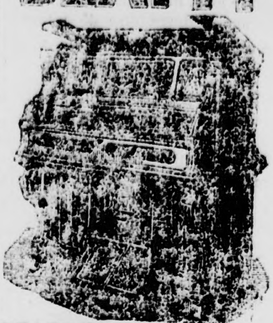

BEATTY Celebrated Golden Tongue PARLOR ORGANS ELEGANT STYLES, with valuable Improvements, New and Beautiful Solo Stops. Over One Thousand Organists and Musicians endorse these organs and recommend them as strictly First Class in Tone, Mechanism and Durability. Warranted for six years. Newspaper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, N. J., U. S. A.

CLERGYMEN AND SCHOOL TEACHERS You can easily increase your salary by devoting a very small portion of your leisure time to my interest. I do not expect you to canvass for my celebrated Beatty's Piano and Organs unless you see fit to; but the service I require of you is both pleasant and profitable. Particulars free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

SIGN PAINTERS wanted in every section of the United States and Provinces to answer this advertisement. Free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, U. S. America.

U[illegible] can buy first-class Piano and Organs cheaper of DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, than of any other establishment in the United States. Why? Because he sells only for cash, takes no risk and has no book accounts. Every instrument fully warranted for six years as strictly first-class, and sent on from 5 to 15 days' test trial, money refunded and freight paid both ways by him if they are unsatisfactory. Send for Illustrated Advertiser and read testimonials from his patrons, some of whom you may know. Illustrated Newspaper sent free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GÉNÉRAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S PILLS & OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution il guérit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME, ainsi que les Enflures Glandulaires, Abcès, Hémorrhoïdes, Fistules,

La Goutte, le Rhumatisme,

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, ils n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa Ainsi toute contre-façon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boîtes si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification.

St. Boniface, 16 Oct, 1879. 1a